

Frais généraux d'aérogare

Pour chaque utilisation de l'aérogare, le tarif par siège suivant s'applique :

Type de vol :	Frais par siège posé :
Intérieur	2,71 \$
International	4,58 \$

**Un vol intérieur est un vol en provenance d'une destination située au Canada et pour lequel les passagères et les passagers qui débarquent ou le personnel navigant ne sont pas tenus de se présenter en vertu de la Loi sur les douanes.*

**Un vol international est un vol en provenance d'un point situé à l'étranger ou un vol intérieur pour lequel les passagères et les passagers qui débarquent ou le personnel navigant sont tenus de se présenter conformément à la Loi sur les douanes.*

Redevances d'atterrissage

Toutes les redevances sont facturées par tranche ou fraction de tranche de 1 000 kg du poids maximal au décollage (MTOW) certifié de chaque avion à réaction, turbopropulseur ou hélicoptère qui atterrit à YYJ. Il n'y a pas de différence entre les vols intérieurs et internationaux.

*La redevance d'atterrissage minimale est de 18,66 \$.

MTOW certifié	Redevance par 1 000 kg
Pas plus de 20 000 kg	6,17 \$
Plus de 20 000 kg	7,94 \$

Frais de stationnement d'aéronefs

Des frais de stationnement itinérant sont perçus pour tous les aéronefs qui se stationnent sur l'aire de trafic IV pendant des périodes supérieures à quatre heures. Le stationnement de plus de quatre heures mais de moins de 24 heures est compté comme une journée.

Catégorie de poids :	Frais :
0 à 5 000 kg	12,82 \$/jour
5 001 à 10 000 kg	13,87 \$/jour
10 001 à 30 000 kg	25,81 \$/jour
30 001 à 60 000 kg	39,72 \$/jour
60 001 à 100 000 kg	59,61 \$/jour
100 001 à 200 000 kg	99,34 \$/jour
200 001 à 300 000 kg	139,07 \$/jour
Plus de 300 000 kg	169,98 \$/jour

Frais de manutention au sol pour les tiers

Droits de licence	0 \$
Frais de stationnement de l'équipement de manutention des rampes	1,07 \$/m ²

Frais de passerelle d'embarquement

Tarif actuel	0
--------------	---

Frais sur les concessions de carburant

Gaz d'aviation	8,3 cents/litre
----------------	-----------------

Redevance de développement des infrastructures aéroportuaires (RDIA)

Applicable à tous les avions à réaction et à turbopropulseurs dont l'exploitation est actuellement exonérée des frais d'améliorations aéroportuaires (FAA). Cette redevance est fixée à 1 \$/1 000 kg ou fraction de 1 000 kg du poids maximal au décollage (MTOW) par aéronef débarqué.

Frais de couverture d'ERS après les heures de travail

Tarif actuel	77,25 \$ / période de 15 minutes
--------------	----------------------------------

Frais pour services policiers

Tarif actuel	0 \$
--------------	------

Frais d'améliorations aéroportuaires (FAA)

Les passagères et les passagers qui quittent l'Aéroport international de Victoria par avion commercial doivent payer des frais d'améliorations aéroportuaires de 15 \$ par personne passagère admissible pour les vols interprovinciaux, transfrontaliers ou internationaux. Ces frais sont perçus par la compagnie aérienne concernée au moment de l'achat du billet et doivent être versés mensuellement à la VAA.

Frais d'utilisation de l'aérogare

Frais pour les espaces d'utilisation commune (FEUC) – Transporteurs réguliers :

Frais fixes pour espaces d'utilisation commune en libre service (CUSS)	0,12 \$/siège à bord de chaque aéronef en partance pour les compagnies aériennes participantes
Frais mensuels de participation pour l'équipement de l'aérogare à utilisation commune (CUTE)	875 \$/mois par transporteur
Frais de soutien CUTE	0,57 \$/siège à bord de chaque aéronef en partance
Frais de papier pour carte d'accès à bord CUTE	0,025 \$/par carte d'accès à bord imprimée
Frais de papier pour les étiquettes de bagage CUTE	0,082 \$/étiquette de bagage imprimée

Frais pour les espaces d'utilisation commune (FEUC) – Transporteurs affrétés :

Frais fixes pour espaces d'utilisation commune en libre service (CUSS)	0,12 \$/siège à bord de chaque aéronef en partance pour les compagnies aériennes participantes
Frais mensuels de participation CUTE	0,84 \$/siège à bord de chaque aéronef en partance
Frais de soutien CUTE	0,57 \$/siège à bord de chaque aéronef en partance
Frais pour carte d'accès à bord papier CUTE	0,025 \$/par carte d'accès à bord imprimée
Frais de papier pour les étiquettes de bagage CUTE	0,082 \$/étiquette de bagage imprimée

Frais de location d'espace exclusif :

Bureaux – avec couloirs communs	Tarif annuel par m² : 363,82 \$/m ²
Bloc de bureaux – avec couloirs à usage exclusif	333,52 \$/m ²
Comptoirs de services de bagages	485,11 \$/m ²
Zone d'entreposage pour services	303,19/m ²

Frais de manutention de rampe

Frais de stationnement de l'équipement de manutention de rampe	1,07 \$/m ²
----------------------------------------------------------------	------------------------

Tarifs de stationnement public	
Tarifs de stationnement	
<p><i>*Pour une durée maximale de stationnement de 2 heures ou portion de cette durée.</i> 2 \$ – frais fixes pour un maximum de deux heures <i>*Paiement à l'entrée.</i></p>	
<p>Stationnement quotidien ou à long terme : Tarifs quotidiens</p>	<p>1 \$/demi-heure 18 \$/jour pendant les 5 premiers jours 9 \$/jour supplémentaire</p>
<p>Mensuel (engagement minimum de 2 mois) : <i>Prière de communiquer avec Robbins Parking au 250-382.4411 pour obtenir de plus amples renseignements sur le stationnement mensuel.</i></p>	<p>180 \$ (+ TPS)</p>
<p>Mensuel <i>*Engagement minimum de 2 mois</i></p>	<p>150 \$ + TPS/mois</p>

Tarifs de stationnement du personnel	
Tarif annuel par place/membre du personnel	25 \$
Frais de remplacement d'une carte d'accès perdue	25 \$

Tarifs de stationnement du personnel des transporteurs d'appoint	
Tarif annuel par place/membre du personnel	480 \$
<p><i>*En fonction des tarifs annuels allant du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année ou au prorata en fonction de la date d'entrée en vigueur.</i></p>	